



Un été 2014 atypique

Les températures et la pluviométrie estivales s'apparentant davantage à celles d'un automne, les animaux ne manquent pas d'herbe. Revers de la médaille, ces conditions font la part belle aux parasites et la qualité des céréales récoltées n'est pas toujours au rendez-vous.

Faire pâturer les brebis qui allaitent cet automne ?

Sur prairies ou dérobées, la réalisation des lactations d'automne exclusivement à l'herbe permet une économie de 150 kg de fourrage conservés et 40 kg de concentré en moyenne par couple mère/agneau(x), soit de 5 à 20 € par agneau fini. En automne, la valeur alimentaire de l'herbe est proche de celle d'un concentré à condition qu'elle soit courte et feuillue (voir tableau). L'apport de concentré aux brebis n'est pas nécessaire avec une durée du pâturage supérieure à 8 heures par jour. Une mise à l'herbe vers le 15 septembre est nécessaire pour assurer au moins un mois et demi de lactation à l'herbe. Cela nécessite que les brebis aient mis bas entre le 10 août et le 10 septembre. Afin de garantir des ventes avant la fin janvier, ce sont souvent les brebis qui allaitent des simples qui bénéficient de ce régime. Trois modes de conduite peuvent être mis en œuvre, chacun présentant des intérêts et des limites



INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DES LACTATIONS D'AUTOMNE À L'HERBE

Pour savoir si le pâturage des brebis allaitantes est intéressant économiquement sur votre exploitation cet automne, une calculatrice est à votre disposition sur www.reconquete-ovine.fr : « Outil de simulation de l'intérêt des lactations d'automne à l'herbe ». Parmi toutes les catégories d'animaux de l'exploitation en automne, les brebis en lutte, les gestantes et les agnelles restent en effet prioritaires pour le pâturage.

Seul un excédent d'herbe peut justifier la mise en œuvre de cette pratique pour les brebis qui allaitent.

VALEURS ALIMENTAIRES DE PRAIRIES EN AUTOMNE

Type de prairies	Graminées + légumineuses ¹	Prairies pauvres en légumineuses et peu fertilisées ²
Taux de matière sèche (%)	22,1	20,5
Valeurs alimentaires (/kg sec)		
UFL	0,93	0,9
PDIN (g)	111	116
PDIE (g)	88	102

¹ Sources : Institut de l'Élevage 2011 (moyenne de 3 sites en Vienne et Haute-Vienne en 2010 et 2011)

² « Prairies permanentes : des références pour valoriser leur diversité » Éditions Institut de l'Élevage 2011

techniques et économiques différentes : brebis et agneaux pâturent jour et nuit ; brebis et agneaux pâturent en journée et sont en bergerie la nuit ; seules les brebis pâturent la journée. Pour en savoir plus, la fiche « Cet automne, les brebis qui allaitent pâturent » est à votre disposition sur www.reconquete-ovine.fr et www.idel.fr ou sur demande au CIIRPO au 05 55 00 63 72.

Des fins de gestation à l'herbe

Pour les brebis qui attendent un seul agneau, l'herbe pâturée suffit à elle seule à équilibrer la ration jusqu'à la mise bas. Par contre, un apport de 500 g de céréales par brebis et par jour au cours des trois dernières semaines de gestation reste nécessaire pour les gestantes de doubles. Il est donc prudent de compléter les lots de brebis à plus de 150 % de prolificité qui pâturent pendant cette période. Pour établir vos rations en bergerie, sachez que le tourteau de colza reste cet automne plus compétitif que celui de soja.

Des cas de toxémies de gestation sur des brebis en très bon état corporel ont été relevés cet été, entre

autres en raison du pâturage d'une herbe abondante. La toxémie de gestation est une maladie métabolique. Elle se caractérise par une incapacité de la future mère à fournir les besoins en énergie et en glucose aux fœtus lors du dernier mois de gestation. Celle-ci commence par boudier le concentré et s'isoler. Puis elle reste couchée et finit par devenir aveugle. Si vous observez de tels symptômes, consultez votre vétérinaire au plus vite.



À vos prélèvements de crottes !

Dès la fin août, de la grande douve a été identifiée en abattoir et des infestations d'Haemonchus (strongles de la caillette) ont fait des dégâts en élevage. Il convient donc d'être attentif en cette fin d'été particulièrement favorable aux parasites compte tenu des conditions climatiques. L'analyse coprologique mesure le nombre d'œufs présents dans les fèces pour chaque parasite. Elle quantifie en fait un niveau d'excrétion à partir duquel il est parfois difficile d'extrapoler au niveau d'infestation. Elle reste cependant un bon indicateur en particulier pour les strongles gastro intestinaux et la petite douve.

Le mode de réalisation des prélèvements revêt une grande importance sur la fiabilité des résultats. À l'exception des crottes des agneaux de bergerie qui peuvent éventuellement être mélangées, tous les autres prélèvements doivent être réalisés en individuel en notant le numéro de l'animal sur le prélèvement. Compter 5 à 7 prélèvements par lot de brebis. Ces derniers sont acheminés le jour même ou le lendemain au plus tard pour analyse par un laboratoire (laboratoire départemental ou celui de l'Alliance Pastorale) ou par le vétérinaire en prenant soin de les conserver au réfrigérateur.

Pour prélever des brebis au pâturage quand il n'y a pas de moyen de contention individuelle, il est possible de procéder comme suit :

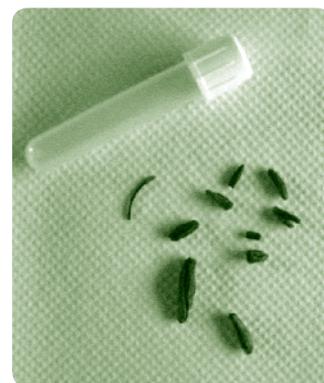
- Les rassembler avec un chien
- Les maintenir groupées pendant 5 mn
- Les laisser repartir
- Collecter les fèces fraîchement émises sur le sol (une crotte = une brebis)

Contactez votre vétérinaire ou votre technicien pour vous aider à analyser les résultats.



Rester attentif à la qualité des céréales

Les pluies régulières et abondantes depuis la floraison des céréales ont favorisé la récolte d'aliments qu'il convient de surveiller de près. Cette année, des céréales germées, ergotées (grains très noirs) et atteints de fusariose (grains gris et rétrécis) sont ainsi stockés dans certaines exploitations. Ces dernières produisent des mycotoxines qui peuvent s'avérer très dangereuses pour la santé des animaux. Il convient donc de rester particulièrement vigilant et de ne pas négliger cette piste en cas d'avortements en série ou de brebis qui mettent bas sans démarrage de la production laitière. Si vous apercevez des grains atteints d'ergots, c'est-à-dire des masses rigides et de couleur foncée (cf. photo), sachez qu'un taux de grains contaminés de 0,1 % suffit à provoquer des pathologies sévères. En cas de suspicion, une analyse par un laboratoire est indispensable. Un examen toxicologique des aliments contaminés permet d'identifier et de doser les alcaloïdes responsables de l'intoxication. D'autre part, les aliments moisissés y compris les foin et la paille ne doivent en aucun cas être distribués.



RENDEZ-VOUS

→ Le CIIRPO organise ou participe cet automne à des journées à destination des éleveurs sur le thème de la mortalité des agneaux.

- Le 16 septembre à Azay-le-Rideau (Indre et Loire)
- Le 25 septembre au Mourier à Saint-Priest-Ligoure (Haute-Vienne)
- Le 26 novembre au lycée agricole de Montmorillon (Vienne)

Pour en savoir plus : Brigitte Becui au 02 38 71 91 04 pour la première journée, ou Laurence Sagot au 06 25 35 29 59 pour les deux autres.



Pour en savoir plus, contactez votre technicien.

Des informations sont également en ligne sur les sites : www.reconquete-ovine.fr et www.idele.fr

...PROCHAINE LETTRE D'INFORMATION EN DÉCEMBRE 2014

Document réalisé par des techniciens d'organisations de producteurs et de chambres d'agriculture des régions Limousin, Poitou-Charentes et Centre. Membres du comité de rédaction de cette lettre : Danielle Sennepin (Chambre d'Agriculture 23), Gilles Chesterman (OBL), Béatrice Griffault (Chambre d'Agriculture 86) et Laurent Saboureau (Alliance Pastorale). Coordonné et rédigé par Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/Ciirpo)

Avec le soutien financier de :

